



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE
A UN DEFRICHEMENT POUR MISE EN CULTURE SUR LA COMMUNE
DE PARENTIS EN BORN

Demandeur : SCEA LA PEYRE représentée par M. BANOS Olivier

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de PARENTIS EN BORN (40160) durant **34 jours** consécutifs **du 14 octobre 2015 au 16 novembre 2015 inclus**.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

M. Jean-Pierre LAJAUNIE, magistrat à la retraite est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Gérard VOISIN, ingénieur conseil, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter les dossiers d'enquête comprenant, la demande de défrichement, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, en mairie de PARENTIS EN BORN aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 de 13 h 30 à 17 h 30 et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile. Les observations pourront être adressées par écrit à M. Jean-Pierre LAJAUNIE, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie de PARENTIS EN BORN, pendant la durée de l'enquête et avant sa clôture.

M. Jean-Pierre LAJAUNIE, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- mardi 14 octobre 2015 : de 09 h 00 à 12 h 00
- jeudi 05 novembre 2015 : de 14 h 30 à 17 h 00
- lundi 16 novembre 2015 : de 14 h 00 à 17 h 00

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de PARENTIS EN BORN et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt) où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

LE PREFET